

2022 2023

**RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS
MANDATAIRES SOCIAUX**

RÉSOLUTION 8

Éléments de la rémunération versée ou attribuée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 à M. Jean-Paul Agon en qualité de Président du Conseil d'administration

RÉSOLUTION 8

2022

RÉMUNÉRATION DE M. JEAN-PAUL AGON

Président du Conseil d'Administration

2022

Rémunération fixe

1 600 000 €

RÉSOLUTION 9

Éléments de la rémunération versée ou attribuée pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 à M. Nicolas Hieronimus en qualité de Directeur Général

RÉSOLUTION 9

2022

RÉMUNÉRATION DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Directeur Général

2022

Rémunération fixe annuelle

2 000 000 €

RÉSOLUTION 9

2022

RÉMUNÉRATION DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Directeur Général

2022

Rémunération fixe annuelle 2 000 000 €

Rémunération variable annuelle 2 000 000 €

CIBLE : 100% DU FIXE
MAXIMUM : 120% DU FIXE

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE 2022

2022

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE 2022 : CRITÈRES ET PONDÉRATIONS

OBJECTIFS	RÉPARTITION	CRITÈRES	PONDERATIONS
FINANCIERS	60%	Chiffre d'affaires Parts de marché Résultat d'exploitation Bénéfice net par action Cash-flow	15 % 15 % 10 % 10 % 10 %
EXTRA-FINANCIERS + QUALITATIFS	40%	RSE « L'ORÉAL POUR LE FUTUR » Ressources Humaines Développement digital Critères qualitatifs	10% 7,5% 7,5% 15 %

RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU TITRE DE 2022

2022

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE 2022 :

OBJECTIFS

RÉPARTITION

ÉVALUATION PERFORMANCE 2022

FINANCIERS

60%

Partie financière

113,7%

Taux de réalisation
des objectifs 2022

EXTRA-
FINANCIERS
+
QUALITATIFS

40%

Partie extra-financière
et qualitative

111,9%

113%

2 260 000 €

RÉSOLUTION 9

2022

RÉMUNÉRATION DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Directeur Général

2022

Rémunération fixe 2 000 000 €

Rémunération variable 2 260 000 €

CIBLE : 100% DU FIXE
MAXIMUM : 120% DU FIXE

TOTAL 4 260 000 €

RÉSOLUTION 9

2022

RÉMUNÉRATION DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Directeur Général

2022

Rémunération fixe	2 000 000 €
Rémunération variable	2 260 000 €
Rémunération long-terme Actions de performance	20 000 actions

RÉSOLUTIONS 11 & 12

Politique de rémunération pour 2023
des dirigeants mandataires sociaux

Politique de rémunération du Président du Conseil d'Administration

Politique de rémunération du Directeur Général

RÉSOLUTION 11

Approbation de la politique applicable pour 2023
au Président du Conseil d'Administration, M. Jean-Paul Agon

RÉSOLUTION 11

2023

M. JEAN-PAUL AGON
Président du Conseil d'Administration

Rémunération fixe

1,6 M €

Rémunération variable

NON

Rémunération long-terme
Actions de performance

NON

RÉSOLUTION 12

Approbation de la politique applicable pour 2023
au Directeur Général, M. Nicolas Hieronimus

RÉSOLUTION 12

Approbation de la politique applicable pour 2023
au Directeur Général, M. Nicolas Hieronimus

PRINCIPES INCHANGÉS

Mêmes fondements et mêmes instruments que ceux appliqués aux cadres dirigeants

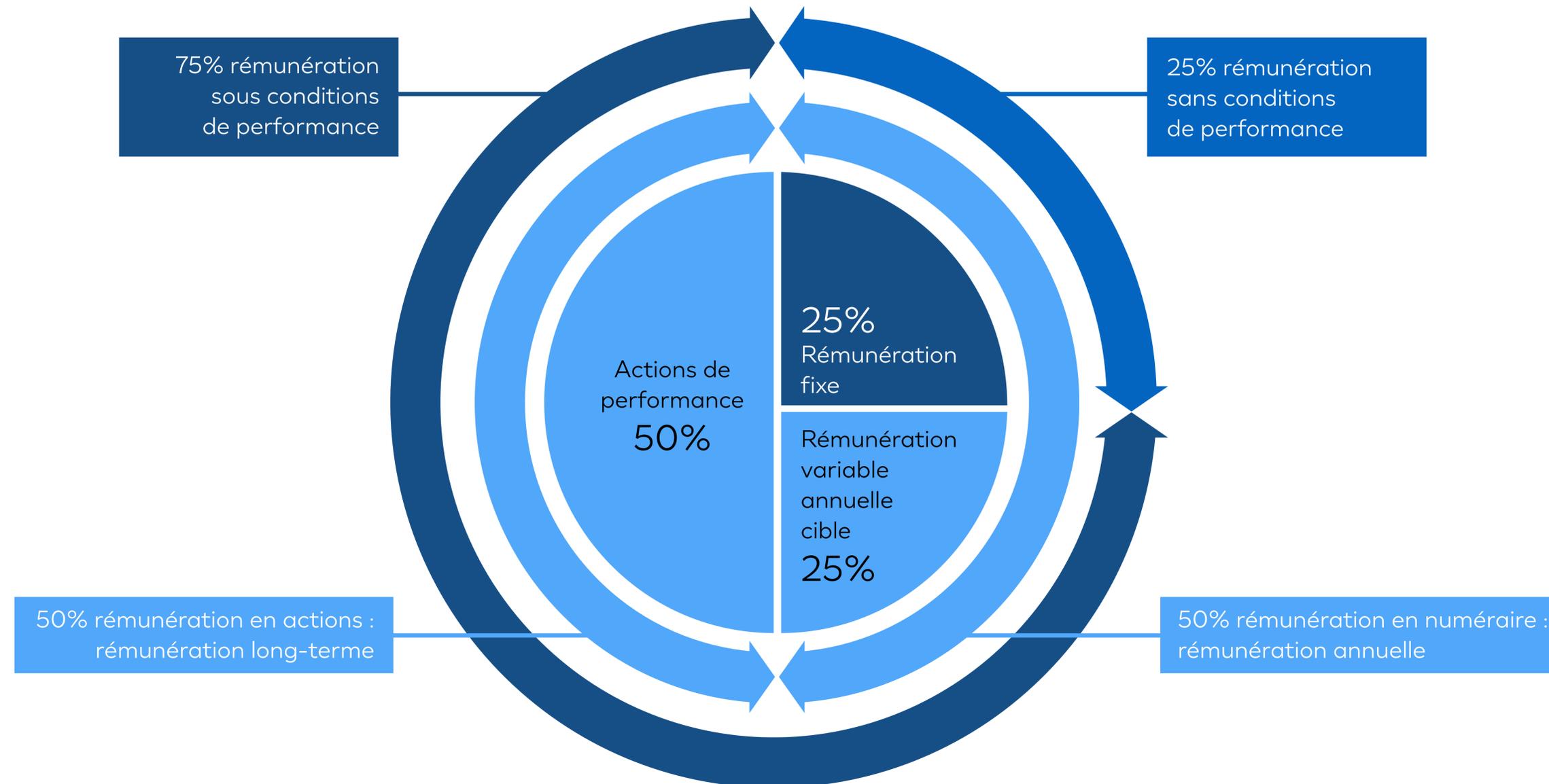
Rémunération compétitive par rapport à un panel de référence cohérent et stable

Rémunération directement en lien avec la stratégie de l'entreprise

Rémunération en droite ligne avec les engagements du Groupe en matière de RSE

Rémunération créatrice de valeur à moyen et long terme pour les actionnaires

STRUCTURE DE LA RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

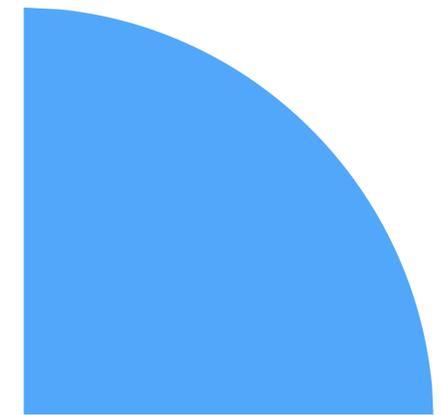


RÉMUNÉRATION DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Directeur Général

Rémunération fixe

2 M €



RÉMUNÉRATION DE M. NICOLAS HIERONIMUS

Directeur Général

Rémunération fixe 2 M €

Rémunération variable annuelle 2 M € (CIBLE)

CIBLE : 100% DU FIXE / MAXIMUM : 120% DU FIXE

OBJECTIFS FINANCIERS 60%

OBJECTIFS EXTRA-FINANCIERS ET QUALITATIFS 40%



RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE 2023

OBJECTIFS	RÉPARTITION	CRITÈRES	PONDÉRATIONS
FINANCIERS	60%	Chiffre d'affaires Parts de marché Résultat d'exploitation Bénéfice net par action Cash-flow	15 % 15 % 10 % 10 % 10 %
EXTRA-FINANCIERS + QUALITATIFS	40%	RSE « L'ORÉAL POUR LE FUTUR » Ressources Humaines Développement digital Critères qualitatifs	10% 7,5% 7,5% 15 %

RÉSOLUTION 12

2023

M. NICOLAS HIERONIMUS
Directeur Général

Rémunération fixe annuelle

2 M €

Rémunération variable annuelle

2 M €

CIBLE : 100% DU FIXE
MAXIMUM : 120% DU FIXE

Rémunération long-terme

Actions de performance

Entre 50% et 60%

2023

Rémunération long-terme

Actions de performance

Conditions de performance appréciées en moyenne sur 3 exercices pleins

CRITÈRES DE PERFORMANCE FINANCIÈRE

40%
Croissance Chiffre
d'Affaires versus
panel

40%
Croissance
Résultat
Exploitation

CRITÈRES DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

15%
Engagements
« L'Oréal pour
le Futur »

5%
Objectif
de parité

DISPOSITIONS APPLICABLES EN CAS DE DÉPART DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL EXÉCUTIF

2023

Pas de cumul d'avantages entre le contrat de travail et le mandat social :

AU TITRE DU CONTRAT DE TRAVAIL SUSPENDU :

- Maintien du bénéfice des indemnités de départ (licenciement, départ ou mise à la retraite)
- Contrepartie pécuniaire à la clause de non concurrence
- Maintien de la retraite supplémentaire L'Oréal à prestations définies
- La rémunération de référence à prendre en compte pour le calcul de l'ensemble de ces éléments est celle du contrat de travail suspendu

AU TITRE DU MANDAT SOCIAL :

- Aucune indemnité due au titre du mandat social

RÉSOLUTION 6

Fixation du montant annuel global maximum alloué
aux administrateurs en rémunération de leur mandat

RÉSOLUTION 10

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

2023

NOUVELLE ENVELOPPE ANNUELLE
MAXIMUM PROPOSÉE

1 700 000 €

Objectif : mieux rémunérer la participation aux Comités

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

2023

NOUVELLE ENVELOPPE ANNUELLE
MAXIMUM PROPOSÉE

1 700 000 €

Objectif : mieux rémunérer la participation aux Comités

NOUVELLE RÉMUNÉRATION DES COMITÉS PROPOSÉE

Comité d'Audit

25 000 € >

30 000 €

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

2023

NOUVELLE ENVELOPPE ANNUELLE MAXIMUM PROPOSÉE

1 700 000 €

Objectif : mieux rémunérer la participation aux Comités

NOUVELLE RÉMUNÉRATION DES COMITÉS PROPOSÉE

Comité d'Audit

25 000 € >

30 000 €

Comité Stratégie et Développement Durable

15 000 € >

16 000 €

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

2023

NOUVELLE ENVELOPPE ANNUELLE MAXIMUM PROPOSÉE

1 700 000 €

Objectif : mieux rémunérer la participation aux Comités

NOUVELLE RÉMUNÉRATION DES COMITÉS PROPOSÉE

Comité d'Audit	25 000 € >	30 000 €
Comité Stratégie et Développement Durable	15 000 € >	16 000 €
Comité des Nominations et de la Gouvernance	11 500 € >	16 000 €

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

2023

NOUVELLE ENVELOPPE ANNUELLE MAXIMUM PROPOSÉE

1 700 000 €

Objectif : mieux rémunérer la participation aux Comités

NOUVELLE RÉMUNÉRATION DES COMITÉS PROPOSÉE

Comité d'Audit	25 000 € >	30 000 €
Comité Stratégie et Développement Durable	15 000 € >	16 000 €
Comité des Nominations et de la Gouvernance	11 500 € >	16 000 €
Comité des Ressources Humaines et des Rémunérations	11 500 € >	16 000 €

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DES RÉMUNÉRATIONS

2022

PRÉSIDÉ PAR



Sophie
BELLON



Françoise
BETTENCOURT
MEYERS



Paul
BULCKE



Fabienne
DULAC



Belén
GARIJO